



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 octobre 2025
Français
Original : anglais

La situation à Abyei

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application du paragraphe 35 de la résolution [2760 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil a demandé à être informé des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Il porte sur la période qui s'est écoulée depuis la publication de mon précédent rapport sur le sujet ([S/2025/269](#)), soit du 16 avril au 1^{er} octobre 2025. Il fait le point, entre autres, sur les faits marquants survenus sur le plan politique et en matière de sécurité, les femmes et les jeunes, la paix et la sécurité, les droits humains et la situation humanitaire, ainsi que sur le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Il met également en évidence les effets que le conflit en cours au Soudan a eus sur Abyei et les opérations de la FISNUA.

II. Abyei

Évolution de la situation politique

2. En raison de la guerre au Soudan et des incertitudes politiques au Soudan du Sud, le processus politique entre le Soudan et le Soudan du Sud sur le statut définitif d'Abyei et les questions frontalières a continué de piétiner. Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et le Comité mixte de contrôle d'Abyei n'ont tenu aucune réunion au cours de la période considérée. Dans ce contexte, la FISNUA a redoublé d'efforts pour dialoguer avec les deux pays, en insistant sur le fait qu'Abyei devait rester une priorité.

3. Entre juin et septembre, le Chef de mission par intérim et commandant de la force de la FISNUA s'est rendu cinq fois à Djouba (Soudan du Sud) et une fois à Port-Soudan (Soudan) et s'est entretenu avec des hauts fonctionnaires sur l'évolution des problèmes de sécurité à Abyei et dans la zone d'opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Il a exhorté les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à reprendre les discussions sur Abyei et les questions frontalières, en proposant d'aider à remettre en activité le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et le Comité mixte de contrôle d'Abyei. Il a également insisté sur le fait que la présence de forces étatiques et non étatiques à Abyei constitue une violation de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le



Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, signé en 2011, et entrave les opérations de la mission. La FISNUA a par ailleurs soulevé les questions de la prolifération des armes et de l'aggravation de la criminalité et appelé l'attention sur la nécessité urgente que les trois unités de police constituées et les autres policiers recrutés sur le plan international autorisés par le Conseil de sécurité soient déployés pour soutenir l'état de droit.

4. Lors des réunions à Djouba et à Port-Soudan, le Chef de mission par intérim et commandant de la force a évoqué les problèmes persistants qui entravent les activités de ravitaillement de la mission et a présenté des plans visant à réduire la taille du quartier général du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli (Soudan), en soulignant la nécessité pour la FISNUA de recevoir un soutien pour assurer la sécurité de ses opérations aériennes. À Djouba, il a exhorté le Gouvernement sud-soudanais à affecter des observateurs nationaux à Abou Qoussa/Wunkur pour aider à l'exécution des activités prescrites.

Dynamique du conflit et conditions de sécurité

5. La situation sur le plan de la sécurité à Abyei est restée globalement stable, mais imprévisible. Au total, 127 problèmes de sécurité ont été signalés, contre 91 au cours de la période précédente. Cette augmentation est due en grande partie à la présence plus importante des Forces d'appui rapide dans le nord d'Abyei, 41 faits impliquant des éléments du groupe ayant été signalés dans le secteur nord au cours de la période considérée. En outre, il y a eu 16 affrontements intercommunautaires ou intracommunautaires, 59 faits liés à des activités criminelles et 11 accrochages de diverses sortes. Au total, 34 personnes y ont perdu la vie, ce qui représente une augmentation par rapport aux 22 victimes signalées au cours de la période précédente.

6. Le conflit qui se poursuit au Soudan est resté un facteur de déstabilisation à Abyei, en particulier dans le nord où la présence des Forces d'appui rapide s'est fait davantage sentir. Des éléments de ces Forces ont souvent été aperçus au marché d'Amiet et le long de la route entre Amiet et Diffra, où le groupe tient des points de contrôle, malgré l'action menée par la FISNUA pour faire en sorte que ceux-ci soient supprimés. Le 15 mai, les autorités de l'État du Kordofan occidental, une zone contrôlée par les Forces d'appui rapide, ont nommé un « coordinateur du maintien de la paix » pour la zone nord d'Abyei, chargé de superviser les comités de paix existants et de maintenir la sécurité. Les 26 et 27 mai, les Forces d'appui rapide ont pris le contrôle du bureau du comité de protection de la population locale à Dari, dans le nord d'Abyei, et ont occupé par intermittence les mêmes locaux que les membres du comité mixte pour la paix entre les communautés qui percevaient les péages au nord du marché d'Amiet. Les membres des Forces d'appui rapide ont cherché à renforcer les relations avec les autorités coutumières misseriya et, pour justifier leur présence et leur port d'armes, ont déclaré à la FISNUA qu'ils étaient chargés par la communauté misseriya de contrôler la criminalité dans le nord d'Abyei.

7. Il y a eu trois accrochages intercommunautaires au cours de la période considérée, contre neuf au cours de la période précédente. Un affrontement assez grave s'est produit le 12 juin entre les communautés misseriya et ngok dinka dans la zone du marché d'Amiet, en raison de problèmes non résolus concernant le bétail qui aurait été volé par des Ngok Dinka. La communauté ngok dinka a restitué un certain nombre des animaux volés, mais des dissensions ont surgi entre des membres de la communauté misseriya sur la manière de répartir équitablement le bétail entre les propriétaires légitimes. Entre-temps, la situation s'est envenimée lorsqu'un groupe de Misseriya a attaqué un Ngok Dinka, agression qui a fait deux morts et plusieurs blessés graves parmi les Ngok Dinka. Des jeunes ngok dinka ont riposté par des représailles qui ont fait trois morts parmi les Misseriya. Le risque d'escalade était

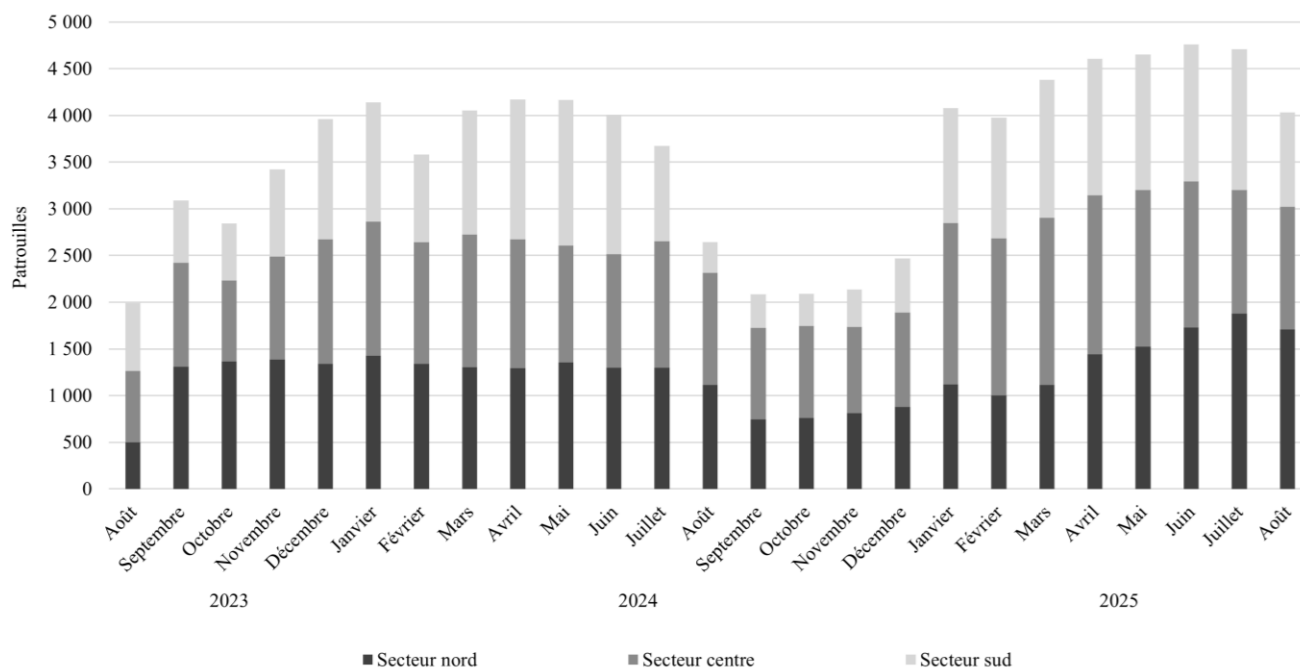
élevé, mais la situation a été rapidement maîtrisée grâce au prompt déploiement d'une force d'intervention rapide de la FISNUA, qui a aidé à rétablir l'ordre et la stabilité dans la zone.

8. Le 14 juin, un autre affrontement a eu lieu entre des Misseriya et des Ngok Dinka au marché d'Amiet. Un groupe de Misseriya a attaqué un Ngok Dinka, agression qui a fait deux morts et deux blessés parmi les Ngok Dinka. Des représailles ont été lancées contre les Misseriya, dont trois ont été tués et quatre blessés. La FISNUA a collaboré avec les dirigeants locaux pour faciliter le dialogue, apaiser les tensions et empêcher de nouvelles représailles.

9. Les 21 et 22 juillet, des éléments armés non identifiés ont lancé une attaque contre le comité mixte de protection au marché d'Amiet, leur objectif étant apparemment de libérer des détenus. L'assaut a fait deux morts et deux blessés parmi les Ngok Dinka. La situation a dégénéré, des coups de feu ont été échangés et cinq Misseriya ont été tués. Des coups de feu ont également été tirés sur un véhicule blindé de transport de troupes de la FISNUA et sur un poste d'observation situé à proximité. Suite à ces faits, la FISNUA a intensifié ses patrouilles et collaboré avec les parties prenantes locales pour désamorcer la situation et rétablir la stabilité.

10. Les informations faisant état de tirs sporadiques, notamment près des installations de la FISNUA, ont augmenté, 40 tirs ayant été signalés entre le 16 avril et le 15 septembre contre 8 au cours de la période précédente. Le 2 juillet, une balle perdue a touché le plafond d'un réfectoire au camp Highway de la mission mais n'a pas fait de blessés. Le 7 septembre, au marché d'Amiet, des tirs de célébration de l'éclipse lunaire ont fait un blessé parmi les civils ; après avoir reçu des soins de la FISNUA, la personne est rentrée chez elle. La multiplication de ces faits montre que la prolifération des armes légères et de petit calibre a continué à Abyei au cours de la période considérée.

Patrouilles terrestres de la Force, par secteur



Source : Force et Centre d'analyse conjointe de la FISNUA.

Violations de l'accord sur le statut des forces

11. La présence des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et des membres de la Police nationale sud-soudanaise, y compris aux points de contrôle du carrefour d'Athony et de Kilo 27 dans le sud d'Abyei, a limité les patrouilles et les mouvements logistiques de la FISNUA et entravé l'établissement d'une base temporaire au carrefour d'Athony. Les Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont également continué à occuper des structures civiles dans le sud d'Abyei, notamment le centre de détention d'Agok et des écoles, ce qui a entravé les opérations de la police des Nations Unies et privé les enfants de l'accès à l'éducation. Le 19 mai, la FISNUA a adressé une note verbale au Gouvernement sud-soudanais pour demander que ces forces en tenue se retirent, dans le respect du statut de zone démilitarisée et exempte d'armes d'Abyei prévu dans l'Accord de 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei. Elle n'a pas reçu de réponse et les forces ne se sont pas retirées.

12. Le 23 juillet, un convoi de trois véhicules sous contrat avec la FISNUA a été arrêté par les Forces sud-soudanaises de défense du peuple à Malwal Aleu, et les véhicules ont été par la suite confisqués par l'administration d'Abyei nommée par Djouba. Les membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont fouillé les véhicules, bien qu'ils soient munis d'une autorisation accordée par le Gouvernement sud-soudanais. Les véhicules ont finalement pu repartir suite à l'intervention des dirigeants de la FISNUA. Par ailleurs, la mission a eu du mal à obtenir du Gouvernement sud-soudanais qu'il approuve en temps voulu les demandes d'exonération fiscale pour des importations.

13. Le 3 juillet, des membres de la Police nationale soudanaise ont établi un dispositif statique à l'extérieur de la base de la FISNUA à Kadougli, leur intention déclarée étant d'empêcher les habitants du secteur de se livrer au pillage en cas de retrait du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Entre le 3 et le 17 août, ils ont de temps à autre demandé à fouiller les véhicules des Nations Unies qui entraient et sortaient de la base. Les forces de police se sont retirées le 17 août.

14. Le 5 juillet, les observateurs nationaux du Soudan et du Soudan du Sud ont bloqué l'évacuation sanitaire aérienne d'un soldat de la paix de la FISNUA à Kadougli, pour protester contre le transfert du personnel à Abyei dans le cadre de la réduction temporaire de la présence du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli. Le 8 juillet, par suite du dialogue entamé par la FISNUA, les observateurs nationaux se sont engagés à ne pas entraver les vols, mais en raison de la complexité des conditions de sécurité et de logistique, l'évacuation sanitaire n'a été effectuée que le 17 juillet. Le Mécanisme a également rencontré des difficultés auprès des autorités locales de Heglig, près de la base d'opérations à Tishwin, et du village de Murta, près de Kadougli, qui ont continué à lui refuser l'accès aux principaux points d'eau.

15. Le 15 juillet, les autorités soudanaises ont confisqué un véhicule des Nations Unies à Port-Soudan, en déclarant qu'il n'était pas immatriculé conformément à la législation soudanaise, ce que l'ONU a contesté par des notes verbales adressées au Gouvernement soudanais les 17 juillet et 19 août. Malgré de multiples tentatives visant à récupérer le véhicule, celui-ci n'a pas été restitué.

Dialogue intercommunautaire

16. Les efforts de réconciliation des communautés à Abyei ont été entravés par la présence accrue de personnes affiliées aux Forces d'appui rapide dans le secteur nord. Malgré la présence de ces personnes, les communautés misseriya et ngok dinka ont

collaboré pour faire face aux problèmes de sécurité et maintenir le dialogue, principalement par l'intermédiaire du comité mixte pour la paix entre les communautés.

17. Au cours de la période considérée, le comité mixte pour la paix entre les communautés a tenu 14 réunions périodiques et trois réunions extraordinaires à Todach et au marché d'Amiet. Les débats ont porté sur des questions clés, notamment la coexistence intercommunautaire, la compensation des pertes, les problèmes de sécurité liés à la présence des Forces d'appui rapide et la gestion du marché d'Amiet.

18. Le 8 mai, des représentants des Forces d'appui rapide ont participé à une réunion présidée par l'administrateur en chef d'Abyei nommé par Djouba, au cours de laquelle ils ont affirmé que les Forces d'appui rapide étaient le pouvoir légitime dans la région et ont demandé que les observateurs nationaux soudanais soient expulsés des bases de la FISNUA.

19. Le 20 mai, la FISNUA a facilité une réunion entre le chef suprême des Ngok Dinka et le chef suprême adjoint des Misseriya à Todach, chaque délégation comprenant 20 membres, tous des hommes, dont d'autres chefs traditionnels, ainsi que des représentants de la jeunesse et du comité mixte pour la paix entre les communautés. Les participants se sont engagés à mener une coexistence pacifique, ont arrêté d'un commun accord des mesures visant à désamorcer les tensions et ont chargé le comité mixte pour la paix entre les communautés de veiller à ce que les travaux visant à octroyer des indemnités monétaires pour les cas en suspens depuis février 2025 soient menés à bien. Un groupe de travail a également été créé pour examiner le processus.

20. Du 30 mai au 2 juin, la FISNUA a organisé une conférence postmigratoire à Todach, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le personnel du Bureau des Coordinatrices résidentes à Abyei et Concordis International Trust. Cet événement a rassemblé 165 représentants misseriya et ngok dinka, dont des responsables des couloirs de transhumance, des membres du comité mixte pour la paix entre les communautés, des femmes, des jeunes et des responsables de camps pastoraux. Il est à noter que les femmes ont représenté 41 % des participants, contre 36 % lors de la conférence prémigratoire tenue en décembre 2024. Les jeunes et les femmes ont joué un rôle important dans les discussions de groupe, la présentation d'exposés et la rédaction des textes. À l'issue de la conférence, les communautés misseriya et ngok dinka ont signé un accord postmigratoire, qui énonce les procédures relatives à la transhumance en sens inverse.

21. Le 26 juillet, la FISNUA a aidé à l'organisation d'un dialogue des chefs coutumiers à Todach, qui a rassemblé 42 participants, dont le chef suprême adjoint des Misseriya et le chef suprême des Ngok Dinka, ainsi que d'autres chefs coutumiers, trois femmes (une Misseriya et deux Ngok Dinka), des jeunes et des membres du comité mixte pour la paix entre les communautés. Les participants ont condamné les actes de violence commis au marché d'Amiet suite à l'attaque du poste du comité mixte de protection les 21 et 22 juillet. Ils se sont engagés à coopérer à l'arrestation des suspects, à mettre un terme à toute attaque de vengeance et à améliorer la sécurité du marché. En outre, ils sont convenus de tenir régulièrement des réunions de suivi et de partager des informations d'alerte rapide avec la FISNUA.

État de droit

22. Aucun progrès n'a été enregistré dans la mise en place du Service de police d'Abyei, qui est décrite en détail dans l'Accord de 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei.

23. Au cours de la période considérée, 1 405 infractions pénales ont été enregistrées et 937 suspects, dont 108 femmes, ont été arrêtés par les comités de protection de la population locale et le comité mixte de protection. Les activités criminelles ont fortement augmenté, en particulier autour du marché d'Amiel, en raison de l'afflux constant de populations déplacées, qui a continué d'exercer une pression sur les ressources locales. Cette situation a également entraîné la surpopulation des lieux de détention gérés par les comités de protection de la population locale. Tout au long de la période considérée, la FISNUA a continué d'appuyer et de conseiller ces comités dans leurs enquêtes sur les infractions signalées.

24. La mission a continué de promouvoir les mécanismes de protection locaux en fournissant un appui aux 52 comités de protection de la population locale à Abyei et au comité mixte de protection au marché d'Amiet. Au total, 1 223 membres de comités de protection de la population locale, dont 194 femmes, et 63 membres du comité mixte de protection, dont 5 femmes, travaillaient à titre volontaire pour améliorer le cadre protecteur.

25. Afin de promouvoir la transparence et la responsabilité, la FISNUA, agissant en étroite coordination avec les autorités coutumières, a contrôlé les antécédents de 124 membres de comités de protection de la population locale et distribué des uniformes et des cartes d'identité à ceux-ci. En outre, pour renforcer les capacités opérationnelles des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection, elle a organisé 38 stages de formation à l'intention de 1 035 participants, dont 299 femmes, sur les systèmes d'alerte rapide, les techniques d'enquête criminelle, la prévention et le dépistage de la criminalité, la police de proximité, l'administration des détentions et la gestion du trafic.

26. La mission a continué à collaborer avec les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud pour mettre en application la stratégie de promotion de l'état de droit à Abyei, en mettant l'accent sur le renforcement des mécanismes locaux pour remédier aux problèmes relatifs à l'état de droit. Le 15 mai, agissant en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Soudan du Sud, elle a aidé à l'organisation d'une formation visant à faire mieux comprendre les mécanismes d'aide juridique locaux, les mesures non privatives de liberté et la protection des droits de l'accusé. La formation a bénéficié à 59 membres de la communauté ngok dinka, dont 32 femmes et 5 membres de comités de protection de la population locale, et a conduit à la création d'un réseau d'aide juridique local à Abyei.

27. Les efforts de coordination ont continué d'être axés sur la promotion d'une approche collective pour ce qui est du renforcement des capacités et des infrastructures, notamment les initiatives visant à soutenir les acteurs de la justice coutumière et à renforcer les mécanismes de protection locaux à Abyei. Le 28 juin, la FISNUA a remis au tribunal coutumier mixte du marché d'Amiet un centre de détention et un bâtiment qu'elle avait construits pour le comité mixte de protection.

28. Pour remédier au problème de la surpopulation des centres de détention gérés par les comités de protection de la population locale dans la ville d'Abyei, la FISNUA a consulté l'administration d'Abyei nommée par Djouba, à la suite de quoi l'administrateur en chef a mis en place une commission composée des principaux responsables de l'administration locale et du chef par intérim du comité de protection de la population locale. La commission a reconnu l'existence de problèmes systémiques, tels que la déficience des infrastructures et les détentions prolongées, et a accepté de collaborer avec la FISNUA pour revoir les pratiques de détention dans sa juridiction.

29. Les 18 et 19 août, la FISNUA a facilité, en association avec le PNUD, l'organisation d'un atelier sur le règlement des conflits, l'ordre public et la lutte contre les discours de haine, qui s'est tenu au marché d'Amiet et qui a rassemblé

25 participants des deux communautés, dont 8 femmes, ainsi que des membres du comité mixte de protection.

30. Entre le 16 avril et le 30 août, la FISNUA a visité à 220 reprises les lieux de détention d'Abyei afin d'encadrer les comités de protection de la population locale et le comité mixte de protection sur l'administration des détentions. En outre, la police des Nations Unies a continué à coopérer avec les comités de protection de la population locale dans les principaux centres de détention d'Abyei et d'Amiet. Par ailleurs, la FISNUA a organisé 177 séances d'information pour les membres des communautés afin qu'ils participent davantage au règlement des problèmes de sécurité et soutiennent les efforts de protection.

31. De juin à septembre, la FISNUA a organisé huit séances de formation sur son instruction permanente relative à la gestion des détentions pour 321 membres du personnel militaire et civil, dont 46 femmes.

Situation relative aux droits humains

32. Au cours de la période considérée, neuf cas de violation des droits humains ont été confirmés, dont sept cas de viol concernant des mineurs (six filles et un garçon), une tentative de viol d'une femme et un cas de traite d'enfants. Deux des sept cas de viol et le cas de traite ont donné lieu à des condamnations par les tribunaux coutumiers. En ce qui concerne la tentative de viol, le responsable présumé est décédé avant que des poursuites puissent être engagées. Au 30 août, deux des neuf cas de violation confirmés étaient en instance judiciaire et un autre faisait l'objet d'une enquête plus approfondie. Dans une affaire de viol collectif présumé, cinq suspects ont été libérés à l'issue d'un règlement amiable devant les autorités coutumières et dans une autre affaire de viol, le tribunal a remis le suspect en liberté pour que son cas soit réglé par les autorités coutumières.

33. Dans le nord d'Abyei, la FISNUA a vérifié les informations selon lesquelles des éléments des Forces d'appui rapide avaient arrêté de façon arbitraire des fonctionnaires locaux nommés par Khartoum et les avaient transportés vers des lieux tenus secrets à l'extérieur d'Abyei. Le secrétaire exécutif du Comité mixte de contrôle d'Abyei, nommé par Khartoum, aurait été arrêté le 12 mai et l'ancien administrateur en chef d'Abyei, nommé par Khartoum, ainsi que son agent administratif, auraient été placés en détention le 16 mai. La FISNUA ne sait toujours pas où ces personnes se trouvent.

34. Au cours de la période considérée, selon des informations non confirmées, 32 personnes auraient été arrêtées à Abyei et transportées au Soudan, où elles auraient été emprisonnées sans justification dans des centres de détention gérés par les Forces d'appui rapide au Soudan. Parmi d'autres faits signalés, on note notamment qu'un Soudanais de 49 ans aurait été passé à tabac par des éléments des Forces d'appui rapide en tenue civile à Diffra le 21 avril, apparemment en raison de son allégeance présumée aux Forces armées soudanaises.

35. La mission a continué de collaborer avec les parties prenantes de la défense des droits humains. Elle a facilité la tenue de deux réunions, le 26 mai et le 29 juillet, avec des membres d'un groupe de défenseurs des droits humains dans le sud d'Abyei, appelé la société des droits humains, et a organisé le 31 juillet, à l'intention des membres du comité mixte pour la paix entre les communautés, un programme de sensibilisation à la politique de diligence voulue en matière de droits humains en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes.

Situation humanitaire

36. Le conflit au Soudan a continué à pousser les gens à fuir à Abyei, plus de 12 147 personnes déplacées ayant été recensées par l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au marché d'Amiet au cours de la période considérée. Certains Sud-Soudanais se sont intégrés dans les communautés d'accueil à Abyei, mais d'autres ont continué à vivre au sud de la frontière d'Abyei. Avec l'aide du HCR, 5 116 réfugiés et demandeurs d'asile ont été transportés d'Abyei vers des zones d'installation désignées pour les réfugiés au Soudan du Sud, après avoir été bloqués avec d'autres demandeurs d'asile au centre de transit de la ville d'Abyei pendant des mois à cause des problèmes logistiques. Au 4 septembre, 1 881 demandeurs d'asile attendaient d'être réinstallés dans les zones d'installation désignées pour les réfugiés.

37. Le 11 juin, l'administration d'Abyei nommée par Djouba a annoncé une épidémie de choléra, les foyers étant le marché d'Amiet et la ville d'Abyei. De juin à août, 3 124 cas suspects et 29 décès ont été signalés. Des tests ont révélé la contamination des réserves d'eau, ce qui a incité les partenaires humanitaires à mettre en place trois unités de traitement du choléra, un centre de traitement et 10 points de réhydratation orale, en plus d'assainir les sources d'eau existantes. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont fourni des produits et travaillé activement avec les communautés sur la communication concernant les risques et la chloration des sources d'eau. En outre, les partenaires humanitaires ont assuré des consultations médicales régulières, des services de dépistage nutritionnel, des soins prénatals et des vaccinations de routine dans les 17 établissements de santé d'Abyei.

38. À Abyei, il y a eu d'autres problèmes de santé, notamment des taux élevés de paludisme et de diarrhée aqueuse aiguë, ainsi que des niveaux alarmants de malnutrition aiguë chez les enfants. Certaines organisations non gouvernementales internationales ont mis en place des programmes d'alimentation thérapeutique, qui ont bénéficié à 7 892 enfants souffrant de malnutrition, ainsi que des stratégies de nutrition préventive pour remédier à ces problèmes.

39. En collaboration avec une organisation non gouvernementale locale, la FAO a fourni des semences, des outils agricoles et des nécessaires de pêche à 600 ménages dans le centre et le sud d'Abyei en juin et juillet, une réduction par rapport à l'aide habituellement apportée à 4 600 ménages qui est due aux restrictions budgétaires. En raison des restrictions budgétaires, la FAO a dû interrompre ses opérations à Abyei à la fin du mois de juillet et n'a donc pas pu apporter une aide essentielle aux agriculteurs et vacciner le bétail.

40. Entre avril et août, le Programme alimentaire mondial a procédé à des distributions mensuelles de nourriture qui ont bénéficié à un total de 79 422 personnes. En outre, 14 990 enfants ont participé à un programme d'alimentation scolaire et 9 400 enfants souffrant de malnutrition, ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes, ont reçu une aide essentielle.

41. La mission a exécuté 11 projets à effet rapide au cours de la période considérée. Il s'agissait notamment de la construction de deux pompes à eau manuelles, des latrines et d'un groupe électrogène, d'un foyer pour les jeunes, d'un centre pour les femmes et des bornes de recharge solaire dans quatre postes du comité de protection de la population locale.

42. La mission a continué d'aider la population locale par des activités civilo-militaires. Il s'agissait notamment de la livraison hebdomadaire de près d'un million de litres d'eau salubre, du traitement des patients, de la donation d'articles essentiels tels que des couvertures et des médicaments au centre de traitement du choléra à

Diffra le 5 août et de la fourniture d'articles de papeterie et d'équipements sportifs aux écoles d'Abyei pendant la période considérée.

Les femmes et la paix et la sécurité

43. Pour renforcer la protection des femmes, entre le 16 avril et le 13 août, 108 séances de sensibilisation à la prévention et à l'élimination de la violence sexuelle et fondée sur le genre ont été organisées pour 2 451 personnes, dont 448 femmes, 479 hommes, 676 filles et 848 garçons. La FISNUA a continué de prêter appui aux acteurs locaux dans leurs enquêtes sur les affaires de violence de genre. En outre, elle a continué de donner la priorité à la protection physique en assurant des patrouilles et une présence, notamment des équipes de liaison féminines, qui représentaient 13,6 % de ses activités.

44. Pour renforcer la participation citoyenne des femmes, la FISNUA a aidé à l'organisation d'une conférence pour 450 femmes ngok dinka du 23 au 25 avril, l'objectif étant d'examiner la question de la violence sexuelle et fondée sur le genre et de plaider en faveur d'une plus grande représentation des femmes dans les processus de prise de décisions. Une réunion similaire a été organisée pour les femmes misseriya les 17 et 18 juin à Todach. Le 22 juin, la mission a lancé un programme de réunions spontanées dans la ville d'Abyei afin d'encourager les femmes à faire part des problèmes concernant la participation des femmes à la vie de la communauté. Une centaine de femmes ont assisté à l'événement.

45. Du 3 au 5 juin, la FISNUA a organisé une conférence féminine commune pour les femmes misseriya et ngok dinka à Todach. La conférence a rassemblé 132 femmes qui ont discuté de sujets tels que la participation des femmes aux mécanismes de paix et de sécurité et à l'état de droit. Un communiqué commun a été publié et les participantes sont convenues de créer un comité mixte des femmes.

46. Les 26 et 27 juin, la FISNUA et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) ont aidé à l'organisation d'une réunion de la société civile qui a rassemblé 40 femmes ngok dinka et twic dinka à Wau (Soudan du Sud), dans le cadre du processus de réconciliation entre les deux communautés. Les participantes ont décidé de créer un comité mixte des femmes pour la paix.

Les jeunes et la paix et la sécurité

47. Après le dialogue de paix des jeunes ngok dinka et twic dinka qui s'est déroulé à Wau (Soudan du Sud) en avril 2025, les jeunes ngok dinka ont organisé des rassemblements pour la paix à Mijak, Rumamier, Alal et Ameth-Aguok pour mobiliser les femmes, les jeunes, les anciens, les chefs coutumiers et d'autres dirigeants locaux en faveur de la paix. Ils ont élu 10 personnes à un comité mixte de surveillance de la paix avec leurs homologues twic dinka, dont 30 % de jeunes femmes, afin de surveiller l'application de l'accord conclu entre les jeunes représentants des communautés ngok dinka et twic dinka le 12 avril 2025 à Wau (Soudan du Sud) et de signaler toute violation. Le 23 juillet, la FISNUA et la MINUSS ont organisé une réunion virtuelle pour les jeunes leaders twic dinka et ngok dinka, qui ont réaffirmé leur attachement à l'accord.

Opérations du Service de la lutte antimines

48. Dans le cadre des activités de lutte antimines menées au cours de la période considérée, 50 631 mètres carrés de terres à Abyei ont été évalués et déclarés sûrs. Parmi les zones évaluées, il y avait des sites qui avaient été recensés pour l'excavation de matériaux destinés à la remise en état et à la construction de routes, ainsi que des sites à Koladit, dans le centre d'Abyei, où des opérations de déminage ont été menées.

49. Huit armes légères et de petit calibre et 322 munitions d'armes légères saisies par la FISNUA ont été détruites. Tous les restes explosifs de guerre et les mines terrestres récupérés lors des activités de déminage ont également été détruits, y compris 19 restes explosifs de guerre et 55 munitions d'armes légères découverts lors des activités d'enquête.

50. Au total, 116 séances de sensibilisation aux risques des engins explosifs ont été organisées à l'intention de 1 729 personnes (328 hommes, 415 femmes, 632 garçons et 354 filles). En outre, 267 séances d'information sur les risques des engins explosifs ont été organisées au niveau des quartiers, au bénéfice de 1 235 personnes (352 hommes, 247 femmes, 356 garçons et 280 filles). Dans une série d'enquêtes menées au cours de la période considérée, 94 % des personnes interrogées en moyenne ont démontré qu'elles avaient appris à mieux faire la distinction entre ce qui constituait un comportement sûr et un comportement à risque. De plus, 15 séances de formation à la sécurité ont été organisées pour 344 membres du personnel de la FISNUA et acteurs humanitaires, dont 49 femmes.

51. Le 16 juin, le Service de la lutte antimines a suspendu ses opérations dans le nord d'Abyei à la suite d'intimidations et de menaces de la part de membres du comité mixte pour la paix entre les communautés, qui l'accusaient de chercher de l'or à Abyei. Bien que la FISNUA ait engagé le dialogue avec les responsables du comité mixte pour la paix entre les communautés pour expliquer le mandat, les méthodes de travail et les activités du Service de la lutte antimines, la situation n'était pas résolue à la fin de la période considérée.

Programme conjoint des Coordonnatrices résidentes au Soudan et au Soudan du Sud pour Abyei

52. L'application du Programme conjoint des Coordonnatrices résidentes au Soudan et au Soudan du Sud pour Abyei s'est poursuivie, l'objectif étant de promouvoir la consolidation de la paix en collaboration avec des partenaires locaux et internationaux. Le 16 avril, l'UNICEF a achevé le forage d'un puits de 114 mètres et l'installation d'une citerne de stockage de 12 000 litres au centre de soins de santé primaires d'Amiet. Le 27 mai, il a également mis en place deux réservoirs d'eau fonctionnant à l'énergie solaire à Ameth-Bek et à Abyein-jongyom pour diverses communautés, y compris les rapatriés et les personnes déplacées. Le 28 mai, l'UNICEF a dispensé à 21 membres du comité des usagers de l'eau, composé de 11 habitants et 10 habitantes d'Amiet, d'Abyein-jongyom et d'Ameth-Bek qui participent à la gestion et à la gouvernance de l'eau, une formation sur les mesures visant à assurer un accès sans entrave aux installations d'eau pour la population locale, en particulier les femmes. En outre, le 25 juin, un nouveau point d'eau au marché d'Amiet a été officiellement remis au comité mixte de protection, afin que le centre de détention de celui-ci soit approvisionné en eau.

53. Le Programme des Nations Unies pour le développement a aidé à la distribution de semences et d'outils à 1 400 agriculteurs du 1^{er} au 4 juin, avant la saison des cultures. Il a également soutenu le développement des infrastructures de soins de santé primaires et facilité l'organisation de dialogues et d'ateliers pour favoriser la cohésion sociale et lutter contre les discours de haine. Entre avril et juin, le PNUD a également organisé des formations inclusives sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

54. Entre mai et août, l'OIM a travaillé avec des organisations locales pour assurer des services de santé primaires et des services de santé des collectivités, dont 5 058 consultations, la formation du personnel de santé à la gestion des déchets médicaux, à la santé mentale et aux premiers secours psychologiques et à la gestion clinique des victimes de viols, ainsi que la distribution de kits dignité à 500 femmes

dans le nord d'Abyei. L'OMS a livré des troussees médicales, des troussees de prévention du choléra et d'autres fournitures médicales à différents endroits à Abyei.

55. Dans le cadre du renforcement de la confiance entre les communautés, le PNUD et la FISNUA ont facilité la tenue d'un dialogue le 27 juin à Todach entre 50 dirigeants ngok dinka, dont 20 femmes, et 50 dirigeants misseriya, dont 18 femmes, afin de promouvoir la confiance, la coopération et des projets économiques communs. Des ateliers sur la consolidation de la paix, la sécurité des collectivités et la lutte contre les discours de haine ont également été organisés pour renforcer la cohésion sociale. Du 16 au 26 août, la FISNUA et le PNUD ont mené une initiative visant à améliorer l'accès aux ressources financières et à renforcer les capacités entrepreneuriales de 150 femmes, qui se sont organisées en trois coopératives. Les participantes ont acquis des connaissances essentielles, des ressources et d'autres outils pour créer et développer de petites entreprises, comme des services de restauration et des moulins.

56. Pendant tout le mois de mai, la FAO a distribué des semences, des outils et des nécessaires de pêche à 600 ménages. Elle a réalisé des audits de la sécurité des femmes. Le 4 juin, elle a dispensé une formation technique, notamment sur le traitement du lait et l'hygiène, à 16 participantes et le 13 août, elle a organisé un atelier local sur le règlement des conflits, les pratiques durables et la résilience face aux changements climatiques. Le 15 octobre, elle a achevé la construction d'un marché aux poissons et aux légumes ainsi que l'installation de lampadaires fonctionnant à l'énergie solaire à Abyei et a remis ces équipements aux autorités locales. Les 10 et 11 septembre, la FISNUA a collaboré avec la FAO et l'organisation non gouvernementale locale Abyei Community Action for Development pour organiser un stage de formation de deux jours sur l'établissement de liens avec le marché au moyen de partenariats pour 35 agriculteurs, éleveurs et chefs d'entreprise, dont 5 femmes, afin d'encourager le tissage de relations et de promouvoir la coexistence pacifique.

57. L'OIM a continué de soutenir le perfectionnement des compétences ; elle a offert une formation professionnelle, des lots d'équipements de démarrage et des capitaux pour aider les jeunes à monter de petites entreprises, à créer des emplois et à stimuler l'économie locale. Grâce à cet appui, 275 étudiants (148 hommes et 127 femmes) du centre de formation professionnelle d'Abyei ont obtenu le 31 mai leur diplôme dans des domaines tels que la couture, la restauration et l'hôtellerie, la construction et la maçonnerie, la plomberie, l'informatique et la gestion d'entreprise.

III. Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière : progrès réalisés par rapport aux critères définis

58. Le conflit en cours au Soudan continue d'avoir des répercussions sur les opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. La fermeture de l'espace aérien soudanais continue d'empêcher la surveillance aérienne. Parallèlement, les problèmes de sécurité ont empêché les entreprises privées de réapprovisionner le site du Mécanisme situé dans une base de la FISNUA à Kadougli. Les fonctions du siège du Mécanisme ont continué d'être exercées depuis Abyei. Le quartier général du secteur 1 du Mécanisme, situé à Gok Machar (Soudan du Sud), et les deux bases d'opérations sont restés non opérationnels.

59. Pour des raisons de sécurité, vu que les Forces d'appui rapide se sont emparées, en février 2025, des camions-citernes faisant partie d'un convoi logistique de la FISNUA qui se dirigeait vers Kadougli, le réapprovisionnement par voie terrestre est resté inenvisageable. Par conséquent, toutes les opérations de réapprovisionnement ont été effectuées par voie aérienne. Le 15 juin, deux hélicoptères de la FISNUA qui

se rendaient de Kadougli à Abyei ont essuyé des tirs, mais n'ont subi aucun dommage. La mission a mené des enquêtes, mais n'a pas pu découvrir les responsables.

60. Compte tenu de ces problèmes, le 13 août, la FISNUA a commencé à réduire temporairement sa présence à Kadougli, dans l'attente d'une amélioration des conditions de sécurité et de l'environnement opérationnel. Afin de coordonner la réduction de sa présence, la mission a engagé un dialogue avec les autorités soudanaises aux niveaux local et national, tout en tenant le Gouvernement sud-soudanais informé.

61. Malgré les difficultés, notamment la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité et l'absence persistante d'observateurs nationaux sud-soudanais à la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur), le Mécanisme a continué de s'acquitter de son mandat en menant des missions de surveillance sur le terrain et des patrouilles d'évaluation de la situation à partir des bases d'opérations 21 (Tichwin) et 22 (Abou Qoussa/Wunkur). Les activités civilo-militaires se sont poursuivies dans la zone d'opérations du Mécanisme, y compris la fourniture de soins médicaux aux patients locaux et la distribution d'eau.

62. La Police nationale sud-soudanaise tenait un point de contrôle à Panakuac, à 12 kilomètres au nord de la limite d'extrême sud de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, et elle a restreint la circulation des patrouilles du Mécanisme au-delà du point de contrôle, en violation de l'accord sur le statut des forces. Les responsables de la FISNUA ont abordé la question avec les autorités sud-soudanaises lors des visites effectuées en mai 2025 à Djouba.

63. Les forces de sécurité sud-soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition sont restées stationnées à Panyikang et Koubre, à proximité de la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur), en violation du statut démilitarisé de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

64. Aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne la démarcation des frontières et la mise en place de points de passage frontaliers. Malgré ces problèmes, 4 des 10 points de passage sont restés ouverts aux rapatriés et aux personnes déplacées fuyant le conflit au Soudan.

IV. Questions administratives et appui à la Force

65. Au 21 août, l'effectif du personnel civil de la FISNUA était de 281 personnes, soit 172 agents recrutés sur le plan international, 34 Volontaires des Nations Unies et 75 agents recrutés sur le plan national, l'effectif autorisé étant de 200 agents recrutés sur le plan international, 39 Volontaires des Nations Unies et 94 agents recrutés sur le plan national. Les femmes représentaient 26 % de la composante civile, dont 33 % des postes de direction.

66. Au 21 août, l'effectif de la police des Nations Unies était de 53 policiers hors unités constituées, dont 22 femmes. L'effectif autorisé par le Conseil de sécurité est de 148 personnes. Entre le 16 avril et le 21 août 2025, le Gouvernement sud-soudanais a approuvé des visas pour 19 policiers hors unités constituées et 5 experts, qui ont tous pris leur service. Aucun progrès n'a été fait concernant le déploiement des trois unités de police constituées et d'autres policiers hors unités constituées qui avait été autorisé par le Conseil de sécurité. Le 27 juillet, la FISNUA a adressé une note verbale au Soudan et au Soudan du Sud pour demander le déploiement des unités de police constituées, mais aucune réponse n'a été reçue.

67. Au 21 août, la FISNUA comptait 3 227 militaires (303 femmes et 2 924 hommes), soit 2 989 membres des contingents, 125 officiers d'état-major et 113 observateurs militaires, contre un effectif autorisé de 3 250 personnes. Sont inclus dans ce total les

effectifs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui comptait 528 militaires (495 hommes et 33 femmes), soit 490 membres des contingents, 14 officiers d'état-major et 29 observateurs militaires. Les femmes représentaient 9,4 % de l'ensemble du personnel militaire (29 % des officiers d'état-major et des observateurs militaires et 7,8 % des contingents).

68. La construction des camps de Dokura/Rumajak, de Highway et d'Agok, ainsi que du camp Népal situé dans le quartier général de la mission, était intégralement achevée au 24 avril. Le camp de Diffra a été achevé le 30 juillet, à l'exception de la route périphérique qui reste inachevée en raison de la saison des pluies. Le camp d'Athony était achevé à 90 % au 31 juillet, les travaux restants concernant principalement des éléments horizontaux importants qui ne peuvent pas être achevés pendant la saison des pluies. La préparation du terrain pour la reconstruction du camp Nigéria a commencé le 12 août. La planification de la construction d'autres camps prévus dans le cadre du budget de l'exercice 2025/26 est en cours, mais elle dépend de la disponibilité des fonds.

Culture de la performance

69. Au cours de la période considérée, la mission a élaboré un plan d'action pour améliorer l'apprentissage organisationnel concernant les problèmes de sécurité. Ce plan prévoit des initiatives visant à effectuer des analyses après action, à constituer une base de données pour la gestion des connaissances à l'échelle de la mission et à améliorer la mise en commun des pratiques optimales. Une cellule de planification intégrée a également été mise en place pour guider les contingents, les membres de la police des Nations Unies et les observateurs militaires dans leurs activités coordonnées en matière de renseignement. La mission a également procédé à la mise en service de la plateforme Unite Aware, l'accent étant mis sur les plans de patrouille.

Déontologie et discipline

70. Au cours de la période considérée, il y a eu une allégation d'exploitation et d'atteintes sexuelles et une assistance a été offerte à la victime, qui l'a refusée. Le Bureau des Services de contrôle interne a ouvert une enquête à ce sujet. L'enregistrement dans le système de suivi de l'assistance aux victimes a été effectué. Il y a également eu 10 allégations de comportement répréhensible et des enquêtes sont actuellement menées à ce sujet par le Bureau des services de contrôle interne ou des enquêteurs nationaux. Au total, 1 905 membres du personnel des Nations Unies ont reçu une formation sur la prévention des comportements répréhensibles, en particulier l'exploitation et les atteintes sexuelles, et 11 évaluations des risques ont été réalisées pour atténuer les risques potentiels.

71. Entre avril et août 2025, la FISNUA a mené six activités d'information auprès de la population locale, et a notamment continué de répertorier les services pour les partenaires de réalisation et participé à trois réunions mensuelles avec le réseau de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, un groupe composé d'habitants locaux, de membres du personnel de la mission et de représentants des organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui vise à lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. En outre, elle a collaboré avec les coordonnateurs du réseau pour améliorer le mécanisme de plainte local afin de lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Information

72. Au cours de la période considérée, la FISNUA a constaté une augmentation de la mésinformation et de la désinformation qui ont compromis ses opérations à Kadougli, plus de 20 cas ayant été relevés sur les médias sociaux et dans la presse. Il

y avait, entre autres informations erronées qui ont nui aux opérations de la mission et menacé la sécurité des Casques bleus, des affirmations infondées selon lesquelles les contrats du personnel recruté sur le plan local étaient résiliés en raison de la réduction de la présence du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli et des accusations selon lesquelles la mission avait aidé des personnes accusées d'avoir commis des crimes à Kadougli à s'évader et employait ses moyens aériens pour transporter de l'argent hors de la zone. Au cours de la période considérée, la FISNUA a facilité l'organisation d'activités visant à lutter contre la désinformation et la désinformation pour l'administration locale et les chefs coutumiers ngok dinka, notamment un concours d'art visuel qui a duré un mois et auquel 18 jeunes misseriya et ngok dinka ont participé. Le concours, qui comprenait un atelier artistique de trois jours animé par un artiste local, a abouti à la production d'une fresque sur le thème de la paix visant à amplifier la voix des jeunes et à mettre en garde contre la désinformation et la désinformation.

73. Le 6 août, la FISNUA a officiellement remis aux journalistes locaux d'Abyei une station de radio construite dans le cadre d'un projet à effet rapide. Cette initiative vise à combler le manque d'information et à répondre aux besoins de développement des médias. La station précédemment située à Agok ne fonctionnait plus depuis plus de deux ans en raison des tensions entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka.

V. Aspects financiers

74. Par sa résolution 79/301 du 30 juin 2025, l'Assemblée générale a ouvert des crédits de 309,1 millions de dollars destinés à financer le fonctionnement de la FISNUA au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.

75. Au 3 septembre 2025, le montant des contributions non acquittées au compte spécial de la FISNUA s'élevait à 138,6 millions de dollars. À cette même date, le montant total des arriérés de contributions pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix atteignait 3 855,6 millions de dollars.

76. Il a été procédé au remboursement des dépenses afférentes aux contingents pour la période allant jusqu'au 30 mars 2025 et au remboursement des dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome pour la période allant jusqu'au 30 septembre 2024.

77. Compte tenu des difficultés financières auxquelles font face les opérations de maintien de la paix, la FISNUA applique actuellement des plans d'action conjoncturelle visant à réduire de 15 % les dépenses au titre de l'exercice budgétaire en cours.

VI. Observations et recommandations

78. Je demeure préoccupé de constater que le conflit au Soudan et les incertitudes politiques au Soudan du Sud continuent d'entraver les progrès sur le plan politique. J'engage instamment les parties à reprendre le dialogue afin de discuter des questions urgentes concernant Abyei, y compris la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei et du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. L'Organisation des Nations Unies se tient prête à soutenir ces discussions, en étroite coordination avec l'Union africaine.

79. La présence persistante d'acteurs armés, notamment les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et les Forces d'appui rapide, continue de compromettre la sécurité à l'intérieur d'Abyei. Les informations faisant état de l'arrestation des fonctionnaires nommés par Khartoum par les Forces d'appui rapide dans le nord d'Abyei sont très préoccupantes. Je demande que tous les acteurs armés soient

immédiatement retirés, conformément aux résolutions applicables du Conseil de sécurité et à l'Accord de 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, et que toutes les personnes détenues illégalement soient libérées. Sachant que les agents contractuels de l'ONU ont subi des intimidations de la population locale, j'exhorte également les autorités compétentes à faire en sorte que le Service de la lutte antimines puisse reprendre immédiatement son travail important dans le nord d'Abyei.

80. Je salue les chefs coutumiers des communautés ngok dinka et misseriya pour leur engagement en faveur du dialogue et de la coexistence pacifique, d'autant plus que la dynamique intercommunautaire à Abyei est devenue de plus en plus complexe au cours de la période considérée, en partie à cause de la présence accrue des éléments des Forces d'appui rapide.

81. Il est indispensable que les femmes participent aux processus de paix et aux mécanismes de sécurité locaux pour que l'objectif d'une paix inclusive à Abyei puisse être atteint, et je me félicite de la création de comités mixtes des femmes pour la paix par des membres des communautés misseriya et ngok dinka et par des membres des communautés ngok dinka et twic dinka, avec l'appui de leurs communautés.

82. La réduction du financement de l'action humanitaire a eu des répercussions directes sur les capacités et les ressources des partenaires humanitaires à Abyei. J'exhorte la communauté internationale à continuer de répondre aux besoins humanitaires à Abyei, où l'arrivée de plus en plus nombreuse de personnes déplacées continue de mettre à rude épreuve les ressources limitées disponibles, de rendre plus tendues les relations entre les communautés et d'aviver les inquiétudes concernant la criminalité, en particulier au marché d'Amiet. La situation étant ce qu'elle est, les activités relatives aux programmes, notamment le Programme conjoint des Coordinatrices résidentes au Soudan et au Soudan du Sud pour Abyei, restent des moyens essentiels permettant d'assurer des services de base et de favoriser la cohésion sociale, et la priorité doit être de les maintenir.

83. Les lacunes persistantes dans les mécanismes garants de l'état de droit à Abyei contribuent à l'injustice, aux violations des droits humains et aux activités criminelles. La situation est particulièrement pressante au marché d'Amiet, où la présence de groupes armés et l'augmentation de la criminalité laissent fort à craindre pour la paix et la stabilité intercommunautaires. Je demande instamment aux parties d'appuyer la FISNUA dans le déploiement des excellents policiers hors unités constituées et des unités de police constituées autorisés par le Conseil de sécurité, et d'étudier les moyens de mettre en place le Service de police d'Abyei comme il est prévu dans l'Accord de 2011.

84. Les problèmes de sécurité et les contraintes opérationnelles auxquels fait face le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière sont une question très préoccupante et pressante. Alors que la mission continue de réduire temporairement sa présence dans sa base de Kadougli, je demande aux deux parties de contribuer à la création de conditions permettant au Mécanisme de mener des opérations à Kadougli et dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, y compris de circuler librement et sans restriction par voie aérienne et par route entre la zone administrative d'Abyei et Kadougli. Je demande de nouveau à ceux qui sont en possession des huit camions-citernes sous contrat avec l'ONU, saisis par les membres des Forces d'appui rapide à Nyama dans le Kordofan occidental le 28 février 2025, de restituer sans délai ces véhicules à la FISNUA, et aux autorités compétentes de veiller à ce que l'affaire fasse l'objet d'une enquête afin que les responsables aient à répondre de leurs actes.

85. Nonobstant l'application de plans d'action conjoncturelle visant à réduire les dépenses, il importe au plus haut point que les organes délibérants de l'ONU veillent

à ce que la mission soit dotée de ressources suffisantes et prévisibles pour pouvoir s'acquitter de son mandat.

86. Je remercie le Chef de mission par intérim et commandant de la force de la FISNUA, le général de division Robert Yaw Affram, pour sa direction et son dévouement, ainsi que les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour leurs contributions sous la forme de personnel en tenue et de moyens matériels. Je remercie également tous les membres du personnel de la FISNUA et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies ainsi que nos partenaires locaux et internationaux du travail inlassable qu'ils font à l'appui de la paix et de la stabilité à Abyei.

